

AUX CÔTÉS DES FAMILLES

BULLETIN N°8
PRINTEMPS 2025

Le journal d'information de l'Union départementale des associations familiales de la Somme



PAGE 2
ZOOM SUR
Les Maisons
Familiales Rurales

PAGE 7
ZOOM SUR
le service
d'accompagnement
logement

PAGE 9
ZOOM SUR
les enquêtes sociales
pour le Juge aux
affaires familiales



M. Sébastien BIL
Président
de l'Udaf de la Somme

Une fin d'année encore riche pour notre Udaf avec notamment notre fête des familles qui s'est déroulée au parc du grand marais sur Amiens et la perspective de ses 80 printemps l'année prochaine. Notre Udaf qui s'est encore pleinement investie cette année dans ses missions dévolues par l'état au service des familles. Dans cette période qui s'annonce impactante pour les familles, je vous souhaite à toutes et tous un bon temps de repos estival avec la lecture de ce très beau numéro de notre journal si bien nommé « Aux côtés des familles ».

Chiffres clés au 31/12/2024

158 894 familles dans la Somme

42 associations regroupant 3 506 familles

140 salariés

340 bénévoles

26 représentants (hors Ccas)

20 services aux familles

Plus de 7 000 familles accompagnées

Le mot de la Directrice générale



Mme Marion HENRY

Suivant le n°67 du Flash Insee Hauts-de-France du 27 mars 2025, la Somme compte 559 700 habitants au 31 décembre 2024, soit 9,37% de la population de la région. En 2024, 5 100 enfants sont nés dans la Somme, soit 8,64% des enfants nés dans la Région. Le taux de natalité est en diminution de 0,6% alors que la moyenne régionale est à -2,2% et la moyenne nationale est de -1,6%. Dans une étude de l'Unaf menée en 2024 auprès de 600 parents sur le territoire national, 1/3 des parents disent renoncer à l'arrivée d'un autre enfant compte tenu du coût des modes de garde : en moyenne 625 €/mois/enfant avant les aides et 337 €/mois/enfant aides déduites. 20% des sondés indiquent qu'un tiers familial assure le mode de garde. Le rapport 2025 du Fonds des Nations Unies (Unfpa) portant sur 14 pays révèle que 50% des répondants indiquent que les conditions économiques sont un frein au désir d'enfant.

L'enjeu de l'accueil des enfants constitue ainsi un enjeu majeur pour favoriser la natalité. L'Unaf a fortement contribué à l'évolution de la politique d'accueil du jeune enfant au travers de la voix portée par Marie-Andrée Blanc. L'Udaf de la Somme, présente au sein du Conseil d'administration de la Caf et de la Msa, au sein des instances stratégiques et techniques du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf), et également opérateur de dispositifs de soutien à la parentalité, est un acteur attentif et vigilant pour le soutien des parents et futurs parents.

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Le 29 septembre 1935, les bases éducatives de ce qui deviendra plus tard les fondements du mouvement des Mfr sont formalisées :

- Une semaine par mois les jeunes iront suivre des cours à la Mfr puis durant trois semaines ils participeront aux activités de l'exploitation agricole des parents.
- Après la période de stage dans l'entreprise familiale, les adolescents resteront toute la semaine à la Mfr en internat.

Progressivement, dans les années 1950, inspirée, en partie, par les travaux de l'école nouvelle, la conception de l'alternance des Mfr se précise : chaque jeune est d'abord amené à s'engager durant le stage dans un travail professionnel, en situation réelle, pour lui permettre d'agir, d'être reconnu, d'acquérir un statut et de prendre sa place dans le monde.

Le mouvement des Mfr s'est adapté en permanence aux réalités du moment.

Le mouvement des Mfr a fait le choix depuis des décennies d'être sous un statut associatif qui confère à chaque Mfr une autonomie et une liberté d'action. Dans les établissements, chaque voix compte. Les valeurs qu'ils défendent sont la tolérance, la solidarité et l'équité.

Afin de rester dans un modèle éducatif lié à l'époque, il y a une grande place laissée aux familles dans la gestion éducative, financière et pédagogique.

Le système pédagogique s'appuie sur les professionnels, comme les maîtres de stage et d'apprentissage, sur de nombreuses parties prenantes telles que les élus du territoire et le Conseil d'administration. Les Mfr font partie de l'économie sociale et solidaire.

Ce monde professionnel permet aux plus jeunes de découvrir des métiers tout en restant dans le cadre d'une formation de collège.

Le monde professionnel permet aux jeunes issus des Mfr d'être embauchés ou de poursuivre des études après leur cursus.

Elles sont des lieux de formation, mais aussi d'apprentissage de la vie en collectivité.

Des valeurs telles que l'entraide, la cohésion et la solidarité permettent aux jeunes de devenir autonomes.

La vie résidentielle y est importante. Tous les soirs des veillées sont mises en place et amènent les jeunes à devenir responsables à travers des activités sportives, culturelles ou manuelles.

La réalisation des travaux ménagers dits « services » sensibilise au respect du travail du personnel d'entretien et aide dans leur vie future. Cet esprit familial permet le développement des compétences personnelles et professionnelles.

Sept Mfr adhérentes à l'Udaf
dans la Somme

Mfr de Beauquesne

Mfr de Conty,

Mfr d'Eclusiers - Vaux,

Mfr de Flixecourt,

Mfr de Oisemont,

Mfr de Villers - Bocage,

Mfr d'Yzengremer.



03 22 54 61 88



fr.hautsdefrance@mfr.asso.fr



Fédération Régionale des
Maisons Familiales Rurales
Hauts de France

Du côté des associations

ADAPEI 80

► CAFÉ DES FAMILLES

L'association a mis en place des « café des familles » depuis avril 2025. Ceux-ci ont lieu chaque 1^{er} vendredi du mois de 10h à 11h en alternance au jardin biologique de Cagny ou à l'Esat d'Amiens.

Les cafés sont réalisés par l'équipe de l'Esat en partenariat avec Ch'bio Gardin.

Ce sont des moments de convivialité et d'échanges entre les personnes accompagnées, leurs familles et les professionnels.



AID'ENSEMBLE, INNOVER LE QUOTIDIEN

► AID'INCLUSION

L'association a lancé le 2 septembre dernier son dispositif Aid'inclusion. C'est le nouveau nom donné à l'Équipe Mobile d'Inclusions Sociale et Précoces.

L'objectif est de créer des espaces capacitants permettant l'accès à tout pour tous.

En 2024, Aid'inclusion a pu

- accompagner 18 jeunes ;
- mobiliser 13 espaces de droits communs qui se sont engagés à leurs côtés (mairies, clubs, accueil de loisirs...) ;
- dispenser 60h d'ateliers éducatifs ;
- réaliser 65h d'accompagnements inclusifs en droit commun ;
- finaliser deux accompagnements soit des jeunes en totale autonomie en club.



► LIEU DE RÉPIT

Lundi 13 janvier, l'association a inauguré sa Maison de Répit à Corbie !

Ce lieu, dédié au répit et au bien-être, accueille et accompagne les aidants.

Les intervenants de la Maison de Répit accompagnent les aidants quel que soit le handicap du proche aidé, que le proche soit accompagné ou non par l'Adapei 80.

Les missions principales de la Maison sont :

- accueillir, écouter et orienter,
- accompagner de manière personnalisée,
- accueillir et soutenir collectivement,
- apporter des solutions de répit.



APAJH

► REPAS DANS LE NOIR

A l'occasion des 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le Sessad de l'Apajh 80 s'est associé aux associations Valentin Haüy de la Somme et Polygone afin de proposer un événement aux côtés du Conseil Départemental de la Somme et la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Somme (Mdph).

Pour mieux comprendre le handicap visuel, ces trois associations ont proposé « Un repas dans le noir » au sein du nouveau restaurant de Polygone : « La nouvelle carte » à Amiens.



APF FRANCE HANDICAP SOMME

► FRIGO PARTAGÉ

En partenariat avec Amiens Métropole et l'association Les Robin.e.s des Bennes, la délégation Apf France Handicap Somme a mis en place un frigo partagé dans ses locaux.

Qu'est-ce que c'est ?

- C'est un frigo en libre-service dans lequel chacun peut donner ou prendre des denrées alimentaires périssables ou non.
- Il permet d'y déposer des denrées que les particuliers ne peuvent/veulent pas consommer : erreurs d'achats, départs en vacances, solidarité.
- Il permet de lutter concrètement contre le gaspillage et la précarité alimentaire.

Alors n'hésitez pas à venir faire un tour au Qg d'Henriette, 7 rue Henriette Dumuin à Amiens.



FRANCE ALZHEIMER SOMME

► FORMATION SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'association propose gratuitement une formation pour mieux comprendre la maladie, faciliter la communication et optimiser l'accompagnement au quotidien d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Elle dure 14h et est répartie en sept sessions.

Elle est constituée de sept modules :

- Connaître la maladie,
- Communiquer et comprendre,
- Accompagner au quotidien,
- S'informer sur les aides,
- Être l'aidant familial,
- Préparer l'entrée en établissement,
- Vivre en établissement.



MFR BEAUQUESNE

► VOYAGE D'ÉTUDES DES 4^{ÈME}

Dans le cadre du projet « J'agis, je bouge, c'est pour ma nature », les élèves de 4^{ème} de la Mfr de Beauquesne ont relevé un défi : parcourir 165 km à vélo pour sensibiliser à la protection de l'environnement.

À travers ce projet, ils ont prouvé que chaque action compte quand il s'agit de préserver la planète.

► PROJET CHEF D'ŒUVRE CAP AEPE

Dans le cadre de leur projet, les apprenties ont travaillé avec les enfants autour du thème des fruits et légumes vêtus de tabliers pédagogiques qu'ils ont confectionnés en cours de couture.

L'objectif était de sensibiliser les petits aux bienfaits d'une alimentation saine tout en s'amusant.

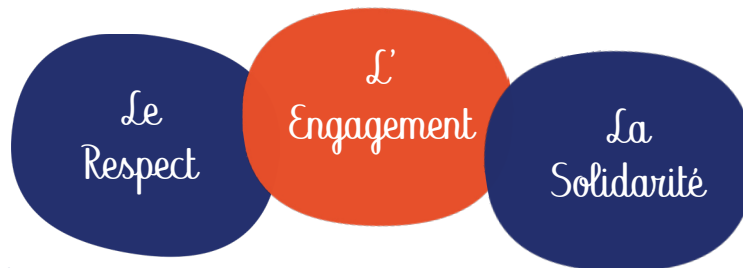
Lors d'un atelier de cuisine, ils ont préparé avec des enfants d'école et de crèche une salade de fruits colorée, en discutant des bienfaits des fruits sur la santé. Un moment convivial où les enfants ont non seulement appris mais aussi expérimenté par le biais de la manipulation et de la dégustation !



L'Udaf de la Somme

Le projet associatif 2023-25

Les valeurs



Les objectifs et actions

Accueillir

- Accueillir et intégrer les administrateurs : livret d'accueil.
- Intégrer une présentation des associations adhérentes et de la Vie associative dans le Parcours Nouveaux entrants salariés.
- Diffuser largement les événements des associations adhérentes.

REALISÉ

Améliorer la qualité

- Déployer un process de gestion des réclamations :
 - Formaliser et mettre en œuvre le processus de prise en charge des réclamations.
 - Définir et intégrer le pilotage dans les tableaux de bord et rapports d'analyses.
 - Mettre en place un comité paritaire.
- Développer la participation des personnes accompagnées :
 - Formaliser le cadre de travail.
 - Inclure les administrateurs.
 - Faire avec les usagers, les salariés.
 - Organiser des rencontres pour les usagers des services.

REALISÉ

REALISÉ

Faire réseau

- Accueillir les rencontres Présidents-Directeurs des Udaf/Uraf en mars 2023 à Amiens.
- Réussir l'inauguration des nouveaux locaux en terme de réseau partenaire local.
- Améliorer la Fête des Familles : coordonner l'accessibilité, renforcer la communication, rendre acteurs les familles et les associations familiales, rendre plus attractive la Fête des Familles.

REALISÉ

Faire ensemble à l'Udaf

- Organiser des temps de présentation des associations et des services de l'Udaf lors des réunions institutionnelles.
- Faire connaître les associations qui composent l'Udaf en interne comme en externe.
- Organiser des rendez-vous annuels communs entre administrateurs et salariés (Séminaire Vie associative, journée institutionnelle).

REALISÉ

Soutenir et accompagner la proche-Aidance

- Réaliser un état des lieux des besoins et des ressources.
- Déployer un dispositif de répit et ou de médiation.

REALISÉ

Démarche Responsabilité sociétale des organisations (Rso)

- Démarche transversale.

REALISÉ

Les actus de l'Udaf

► COMMISSION DES USAGERS DES HÔPITAUX

La commission participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement (Cme). Elle se saisit de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, elle fait des propositions et est informée des suites données. Elle est informée des événements indésirables graves (Eig) et des actions menées par l'établissement pour y remédier. Elle recueille les observations des associations de bénévoles dans l'établissement. Elle propose un projet des usagers exprimant leurs attentes et leurs

propositions après consultation des représentants des usagers et des associations de bénévoles. Elle est informée de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données.

Six représentants de l'Udaf de la Somme :

Renaud Le Mesrie de Pas (Chibs),

Philippe Lefebvre (clinique du Val d'Aiguennes),

Abdel Medjamia (Epsm),

Bénédicte Six (Péronne),

Marie-Josée Soirant (Albert, Doullens et Corbie),

Anne-Sophie Théron (Clinique Sainte-Isabelle).

► SITE AIDANT

En complémentarité de l'ouverture de son tiers-lieu « Autrement », l'Udaf de la Somme lance son sous-site « Être proche aidant » pour accompagner et soutenir les aidants familiaux !

Vous pourrez notamment y retrouver :

- des conseils sur :
 - Demander un congé pour aider un proche ;
 - Obtenir une aide financière ;
 - Avoir de l'aide pour souffler ;
 - Être jeune et aidant.
- les événements dans la Somme,
- les associations adhérentes qui soutiennent les aidants familiaux et les organismes dont ils pourraient avoir besoin.

[www.https://udaf80.fr/etre-proche-aidant/](https://udaf80.fr/etre-proche-aidant/)

Être proche-aidant
dans la Somme

DEMANDEZ UN CONGÉ POUR AIDER UN PROCHE →
OBTENEZ UNE AIDE FINANCIÈRE →
AIDEZ-VOUS À SOUFFLER →
ÊTRE JEUNE ET AIDANT →



► FÊTE DES FAMILLES

L'Udaf et ses associations adhérentes ont organisé une Fête des familles le dimanche 18 mai au parc du Grand Marais à Amiens.

A cette occasion, 1200 personnes ont pu profiter des différentes activités proposées : un espace petite enfance et lecture ; un stand maquillage ; un atelier parents/enfants autour de la création de tawashi ; un atelier scientifique ; du mölkky ; des jeux picards ; des jeux de sociétés et jeux géants ou encore des structures gonflables.

L'Udaf remercie ses associations adhérentes (Efa 80 ; la Fédération Familles Rurales de la Somme ; Familles de France d'Amiens et environs ; l'Ufal Amiens Métropole ; Favec ; Aid'Ensemble, innover le quotidien et l'Adapei 80), ses partenaires, ses bénévoles (dont ceux de Lire et faire lire de la Somme et du tiers-lieu Autrement) et ses salariés qui ont permis de faire de cette Fête des familles un succès.



L'accompagnement Logement dispensé par l'Udaf de la Somme prend naissance en 1992, à la suite de la Loi dite « Besson » du 31 mai 1990, renforcée par la Loi de Lutte contre les Exclusions du 29 Juillet 1998, dans son volet « logement », soutenu par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi Opérateur Asil pour le Conseil Départemental. Les objectifs de cette mesure étaient de soutenir des familles fragilisées dans leur accès ou leur maintien dans le logement.

L'accompagnement social lié au logement s'est exercé sur mandat du Conseil Départemental jusqu'en 2023. Des missions d'enquête de prévention des expulsions ont également été menées par l'équipe durant cette période.

En 2019, l'Unaf et Action Logement se sont engagés par convention, à renforcer leur coopération en faveur des salariés en difficulté, notamment en leur proposant un accompagnement social lié au logement afin d'assurer leur maintien ou leur accès au logement ou de les aider dans leur parcours résidentiel. Une convention régionale a été actée la même année entre la délégation Hauts de France d'Action Logement et l'Udaf de la Somme.

En 2021 une convention s'est également conclue entre le Rectorat de la Somme et l'Udaf pour accompagner les personnels de l'académie d'Amiens qui rencontrent une problématique logement.

En 2020, associée à la Sip, l'Udaf a répondu à un appel à projets dans le cadre de l'Accompagnement vers et dans le logement en proposant une action d'accompagnement nommée Soutien à l'insertion et à la pérennisation dans et vers le logement (Sipl). Cette action a été renouvelée dans le cadre de l'appel à projet 2023. Une nouvelle action menée conjointement par la Sip, l'Udaf de la Somme et la Nouvelle Forge, dénommée Accompagnement pour le maintien dans l'habitat et à l'insertion (Amhi) a vu le jour en 2024. Ces deux actions sont en faveur soit des nouveaux locataires de la Sip soit de locataires actuels vieillissant pour lesquels il est nécessaire de travailler un relogement dans le parc immobilier de la Sip ou auprès d'un autre bailleur.

Aujourd'hui, ce sont 45 ménages qui sont accompagnés annuellement par l'Udaf de la Somme.

L'accompagnement logement c'est aussi :

Soutien à l'insertion et à la pérennisation
dans et vers le logement (Sipl).



Accompagnement pour le maintien
dans l'habitat et à l'insertion (Amhi)



Interview de Christelle Dineon

Conseillère technique de service social du rectorat,
partenaire de l'Udaf

Comment est né le partenariat entre l'académie d'Amiens et l'Udaf de la Somme ?

Au niveau du ministère de l'Éducation nationale, nous avons très peu d'assistant(e) de service social des personnels. Nous avons des agents avec beaucoup de précarité et des difficultés économiques récurrentes dans la gestion du budget. L'idée est de permettre que l'expertise et les compétences des professionnels de l'Udaf servent en complémentarité de l'intervention du service social avec l'accord de l'agent ou avec la proposition d'un accompagnement lié au budget.

Au bout d'un an, il a été fait comme observation que le poste de dépense logement ou que la situation de logement est étroitement liée à la situation économique. L'idée était de pouvoir élargir notre convention de partenariat avec la possibilité de poser un diagnostic logement, de pouvoir faire aussi un accompagnement de maintien dans le logement, de l'accompagnement au relogement. La plus-value de ce partenariat est vraiment par rapport à la spécifié qu'offrent les services de l'Udaf tant sur le budget que sur le logement.

Ce partenariat est réalisé dans le cadre de notre politique d'action sociale académique.

Quels sont les objectifs de ce partenariat ?

L'un des objectifs est de retrouver une stabilité, de retrouver une situation de logement adapté aux agents, à l'évolution de la famille, de la situation familiale ou de la situation économique.

Le service social des personnels (Ssp) ne perd pas le lien avec l'agent mais confie une partie de l'accompagnement très spécialisé au service dédié de l'Udaf avec des allers-retours. Ils sont en liens réguliers avec les référents sur les dossiers.

Il y a vraiment une complémentarité entre le Ssp et l'Udaf.



Avez-vous des retours des bénéficiaires suite à l'accompagnement des services de l'Udaf ?

La prise en charge rapide des accompagnements par les travailleurs sociaux est très appréciée car lorsqu'on a accompagné une personne à accepter de rencontrer les services de l'Udaf, la prise en charge et la disponibilité des équipes est important.

La réactivité, notamment dans les situations d'urgence ou préoccupante ou vulnérable.

La première rencontre permet vraiment une mise en confiance et une meilleure prise en charge avec un accueil personnalisé. Cette prise en charge permet à l'agent de verbaliser ses difficultés en présence de l'assistante sociale et cela peut le rassurer. Il y a des bonnes articulations entre le Ssp et les services de l'Udaf, des échanges réguliers pour faire le tour des dossiers.

Les accompagnements de 6/7 mois voire plus permettent de stabiliser une situation, en prenant en compte le rythme de la personne. Cela permet une amélioration des conditions de vie qui leurs permettraient (pour les actifs) de pouvoir avoir moins d'impacts sur leurs santé mentale notamment au travail.

C'est un partenariat réussi, qui perdurent et qui possède une belle complémentarité.

Les enquêtes sociales pour le Juge aux affaires familiales

Pour prendre sa décision, le Juge aux affaires familiales (Jaf) peut ordonner des enquêtes sociales appelées plus communément « enquêtes Jaf ». Celles-ci permettent d'évaluer l'environnement de l'enfant et les conséquences des décisions prises sur sa vie (article 373-2-12 du Code civil).

Elles concernent les personnes en situation de séparation ou de divorce ayant sollicité le Jaf et ne trouvant pas d'accord commun. L'enquête intervient avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confrontant les enfants à un tiers.

Les enquêtes Jaf retracent les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Elles proposent en conclusion un dispositif de prise en charge des enfants et émettent un avis sur la façon dont l'autorité parentale est exercée. L'approche de la

famille est globale : elle intègre les dimensions psychologiques, environnementales, culturelles, économiques et matérielles.

Les enquêtes sociales sont réalisées dans un délai moyen de trois mois. L'enquêteur social rencontre chaque parent individuellement et en présence des enfants qui font eux aussi l'objet d'entretiens individualisés. Ces différents entretiens sont complétés par des contacts avec les écoles, médecins, psychologues, psychiatres ou travailleurs sociaux selon les situations des familles concernées.

L'enquêteur social rendra alors un rapport d'enquête au juge où figurent ses constatations et les solutions qu'il propose.

Comment se déroule un accompagnement ?

- Deux entretiens avec chaque parent dont au moins un à domicile.
- Une rencontre avec chaque enfant en présence de leurs parents.
- Une rencontre avec chaque enfant seul.
- Un entretien avec chaque nouveau conjoint et les enfants de ces derniers si nécessaire.
- Des contacts avec le milieu dans lequel évolue l'enfant (école, service social, crèche, centre de loisirs).
- Des contacts avec l'entourage familial si nécessaire.
- Des contacts avec le médecin ou thérapeute si possible.
- Un rapport de fin d'enquête.

Interview de Mme Julie Carpentier et M. Guy Ducarme

Salariés de l'Udaf de la Somme



Quel est votre parcours ?

Guy : Je suis entré à l'Udaf pour faire de la Mjagbf et puis au bout de quinze ans, je suis passé au service Aemo. Cela fait 18 ans. Nous avons été sollicités pour faire de l'administration ad'hoc mineur en pénal. Je me suis proposé. Après cela, j'ai repris (avec une collègue) les enquêtes Jaf en demandant une formation. Ça fait 6-7 ans que j'en fais.

Julie : J'ai d'abord été aide médico-psychologique puis moniteur-éducateur et éducateur spécialisée au Pep80. J'y suis resté 20 ans. Je suis arrivée à l'Udaf il y a 3 ans et demi au service Aemo. Je suis formée pour faire de l'Ad'hoc. Depuis 1 an et demi, je fais des enquêtes Jaf.

Quelle est la mission d'un intervenant social en enquête Jaf ?

Nous avons des questions bien précises posées par le Jaf, On doit déterminer l'histoire de l'enfant, voir quels sont les conflits parentaux qui peuvent orienter le juge dans sa décision et recueillir la parole de chacun et leurs attentes. Si les deux parents sont d'accord, cela ne pose pas de problèmes. S'ils ne le sont pas, c'est à nous de démontrer l'intérêt de l'enfant à vivre chez l'un ou l'autre et de voir quels peuvent être les droits du parent vis-à-vis de l'enfant en fonction de ses relations avec l'autre parent.

Nous devons mettre en exergue ce qui a amené les conflits dans le couple. Nous faisons des propositions au Jaf, c'est lui qui détermine les solutions à mettre en œuvres.

Toutes les orientations proposées au Jaf sont expliquées aux familles. Il n'y a pas de surprise.

Nous entrons dans une famille. Nous devons vraiment décortiquer de l'enfance des parents jusqu'à la situation actuelle et être force de proposition pour trouver toutes les solutions pour que l'enfant grandisse bien auprès de ses deux parents.

Nous sommes toujours deux à faire les enquêtes. C'est une volonté de la part de l'Udaf. Nous n'avons pas la même sensibilité, la même histoire. C'est une chance, une richesse. Ce n'est pas une obligation pour réaliser les enquêtes Jaf.

Il y a un gros travail au-delà des entretiens avec les parents, les enfants, les proches et les partenaires, il y a les échanges, les réflexions, l'importance de croiser les regards, etc.

Quelle est la principale qualité que requiert ce métier ?

Il faut être en retrait. Il ne faut pas voir a priori par rapport à une séparation ou un divorce. Il faut être très objectif quand nous posons des questions. Il faut essayer de creuser l'histoire sans mettre de soi. Il faut être factuel, ne faut pas mettre de sentiments. Nous sommes là pour donner une image à un instant T au Jaf.

Il faut être à l'écoute, sans jugement. La difficulté c'est d'interroger les parents ou l'enfant mais aussi de le laisser venir à nous. Il faut vraiment être au plus proche de ce que vit le parent et de ce qu'il souhaite pour son enfant.

Nous nous adaptons aux personnes que nous accompagnons. Nous demandons toujours l'autorisation aux personnes car cela touche à l'intime.

Malgré la durée très courte d'une enquête, nous essayons de donner le temps aux personnes. Pour avoir un discours authentique de la personne, on ne peut pas la brusquer.

Le fait d'intervenir dans des familles peut ouvrir les yeux aux parents. Ils sont parfois tellement pris dans leurs conflits qu'ils en oublient les enfants. Recentrer leurs enfants au cœur de leur débat fait déjà bouger un peu les lignes.

Quelques faits marquants de l'Unaf

PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS



- « Défendre les familles », le magazine des représentants familiaux Unaf Udaf Uraf paraît deux fois par an.

Ce magazine propose en 20 pages un condensé des grands dossiers de politique familiale, des actions et des positions de l'Unaf pour défendre les intérêts des familles.

- Le numéro 22 de la revue « Recherches Familiales » de l'Unaf vient de paraître, intitulé « Famille et numérique ».



- L'Unaf a soutenu une recherche inédite sur les causes des séparations menée par Emmanuelle Santelli, directrice de recherche au Cnrs : « La séparation des couples, Causes et processus ». Retrouvez le résumé et analyse de l'Unaf sur son site.

- Le réseau Unaf-Udaf-Uraf fête ses 80 ans. A l'occasion de cet anniversaire, l'Unaf a souhaité doter son réseau d'un hymne et d'un clip institutionnel qui célèbrent les familles, le réseau Unaf-Udaf-Uraf et les associations familiales : « Nous sommes la force des familles » réalisé par le slameur Eureka. N'hésitez pas à découvrir ce slam sur nos réseaux.



- La consommation d'alcool chez les adolescents est un enjeu majeur de santé publique et l'objet de nombreux questionnements pour les parents. Pour les aider face à cette question sensible, l'Unaf et l'association Addictions France éditent le guide parents : « Protéger mon enfant de l'alcool : comment donner les bons repères ? ».

- La consommation de tabac chez les adolescents est une préoccupation majeure pour les parents. Pour les aider face à cette question sensible, l'Unaf et le Comité national contre le tabagisme (Cnct) éditent le guide parents : « Cigarettes électroniques, produits du vapotage : comment protéger mon enfant ? ».



EN BREF

NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UNAF



Le 20 avril 2025, la Présidente de l'Unaf, Marie-andrée Blanc nous a quitté.

En juin 2015, elle avait été élue Présidente de l'Unaf, devenant ainsi la première femme à occuper ce poste.

Réélue à plusieurs reprises, elle a œuvré pour une politique familiale ambitieuse, convaincue que c'est un investissement pour l'avenir.

Bernard Tranchand a succédé à Marie-Andrée Blanc, dont il assurait la suppléance depuis décembre 2024.

Il a été élu Président de l'Unaf par le Conseil d'administration réuni le vendredi 16 mai 2025.

Issu des Maisons Familiales Rurales, il a été président de l'Udaf de l'Isère et président de l'Uraf Rhône Alpes. Il est administrateur de l'Unaf depuis 2010 et Vice-Président de l'Unaf depuis 2015.

